

Déroulement EPS 2026 selon règlement d'examen 2012

Examen professionnel supérieur Responsable de formation

Délais pour l'examen oral du 5 mai 2026, exclusivement réservé aux personnes qui ont déjà passé l'examen au moins une fois et qui l'ont « non acquis ».

L'examen a pour but de contrôler les compétences définies dans le règlement. Merci de respecter les délais :

Inscription 16.01.2026 au plus tard date cachet de la poste	Envoi au secrétariat du système modulaire FFA : • Formulaire d'inscription • Dossier complet	Veuillez-vous référer aux dispositions correspondantes du <u>règlement</u> et des <u>directives</u> .
Confirmation d'admission : au plus tard semaine 6/ 2026	Confirmation écrite de la Commission Assurance Qualité (CAQ) * Veuillez prendre note : Une décision positive ne garantit pas automatiquement l'admission à l'examen. L'ordre d'inscriptions fait foi.	
Partie écrite jusqu'au 31.03.2026 date cache de la poste	Envoi au secrétariat modulaire FFA : • Travail de diplôme en deux exemplaires en version papier et clé USB (format PDF). • Entretien spécifique au travail de diplôme • Uniquement pour les candidats qui ont également dû repasser la partie écrite Deux mandats de travail (y.c. temps de préparation sur place)	La présence durant tout l'examen est obligatoire.
Partie orale 05.05.2026		

Lieu de l'examen oral Zurich, le lieu précis vous sera communiqué dans les temps

Langue français / italien / allemand

Groupe d'experts G. Ambrosio Calasso, E. Borra, G. Bottazzoli, U. Bürgi, D. Carron, R. Dubach, Ch. Eberhard, C. Ece, N. Gemperle, M. Hagenow, F. Hildebrand Alberti, F. Haus, J. Laschkolnig, G. Marengi, H. Notter, R. Oeschger, G. Probst, A. Pronzini, Y. Purtschert, S. Rösner, K. Wüest-Schöpfer
(Selon le règlement – art. 3.2, une récusation d'un(e) expert(e) peut être faite. La demande doit être motivée par écrit et parvenir au secrétariat lors de l'inscription).

Inscription **Geschäftsstelle Ausbildung der Ausbildenden**
c/o SVEB Schweizerischer Verband für Weiterbildung
Examen Professionnel Supérieur
Hardstrasse 235, 8005 Zürich

Coûts **Les taxes doivent être réglées dans les 30 jours après réception de la facture.**
CHF 2'600.– pour la répétition de l'ensemble de l'examen
CHF 1'000.– pour la répétition de deux tâches de la partie orale
(sous réserve de modifications)

Empêchement Selon le règlement, les candidats qui se retirent pour de justes motifs (art. 4.21 - service militaire, service de protection civile ou service civil imprévu ; maladie, accident ou maternité; décès d'un proche) ont droit au remboursement du montant payé, déduction faite des taxes d'analyse de dossier d'examen et de diplôme.

Retrait **En cas d'empêchement ou pour des informations complémentaires, veuillez prendre contact avec le secrétariat.**

Renseignements FSEA Secrétariat romand [+41 \(0\)22 994 20 10](tel:+41229942010) ou fsea@alice.ch